

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CAMBRONNE/GARIBALDI 15 FEVRIER 2013</p>

Ordre du jour :

Présentation de l'UNESCO
Etat des lieux des commerces de proximité
Les caméras de vidéoprotection

Etaient présents :

Collège des élus :

Valérie GIOVANNUCCI, Adjointe au Maire du 15^{ème} en charge des Conseils de quartier
Cambronne/Garibaldi et Violet/Commerce

Collège des habitants :

Martine PEYROT
Annie CHAMBAUT
Marie-Christine BERGOT
Elisabeth LINDEN
Annick LE VERRE
Pascal WARION
Jean-Pierre JASZ
Alain MARX
Jean-Daniel GIRAUD

Collège des associations :

Jeanne BARBERET, Association des Locataires Miollis Lecourbe – ALML

Invités :

Sue WILLIAMS, Chef de section des relations avec les médias, Secteur des Relations extérieures et de
l'Information du public, UNESCO
Nicolas DUQUESNEL, Commissaire Central du 15^{ème}
Gérard GAYET, Adjoint au Maire du 15^{ème} chargé du commerce, de l'artisanat et des métiers d'art

Présentation de l'UNESCO

L'Unesco, inaugurée en 1958, reste mystérieuse pour ses voisins. Agence des Nations Unies spécialisée dans l'éducation, les sciences, la culture, elle aide les nations à scolariser, partager les savoirs, construire des systèmes d'alerte au tsunami, gérer les ressources naturelles comme l'eau. Elle est gardienne du patrimoine mondial via des conventions, promeut la liberté de l'information. L'assemblée générale se réunit tous les 2 ans, le conseil exécutif 2 fois par an. Les délégations et commissions nationales assurent le lien quotidien. Plusieurs centaines d'ONG sont associées. L'UNESCO essaie de développer des liens plus forts avec les habitants. La commission nationale peut recevoir les projets afin de les présenter. Plein de choses se passent dans le bâtiment : des manifestations culturelles, expositions et concerts sont ouverts au public. Le programme est disponible sur internet et par téléphone. Il y a des visites guidées dans toutes les langues, mais uniquement pour des groupes (minimum 5/6 personnes).

Questions et réponses :

- L'UNESCO serait en train de vider ses locaux rue Miollis, que deviendront-ils ? Combien de personnes travaillent à l'UNESCO ? **Jean-Pierre JASZ** : Des manuscrits ont été brûlés à Tombouctou, y a-t-il une politique de numérisation ? **Elisabeth LINDEN** : Quelles sont les conséquences des turbulences liées à l'adhésion de la Palestine ?

→ Des services quittent les bureaux Bonvin et Miollis, mais les délégations des états membres y restent. Le personnel compte 1700 personnes. Sur les 300 000 manuscrits de Tombouctou, 40 000 sont dans un centre de recherche et 10 000 sont déjà numérisés, mais c'est long et coûteux et la plupart sont conservés dans des collections familiales. Des manuscrits sont évacués vers Bamako. Les Etats-Unis représentaient 30% du budget de l'UNESCO et ont du retirer leur financement car deux lois les interdisent de financer des institutions reconnaissant la Palestine. Un fonds d'urgence a été abondé par de nombreux pays et des réformes sont en cours pour réduire les dépenses, il est nécessaire que les Etats-Unis reviennent.

Les caméras de vidéoprotection

Nicolas DUQUESNEL : Le Préfet a lancé un programme de 1000 caméras il y a deux ans. Il y en a 67 actuellement sur l'arrondissement. Les points stratégiques sont privilégiés. Cela permet une traçabilité vidéo suite aux agressions, de relever des indices par rapport aux déclarations, de suivre une orientation de fuite y compris sur un autre arrondissement. Les bandes sont conservées 30 jours.

Questions et réponses :

- Y a-t-il plus de caméras dans les immeubles et faut-il qu'un responsable soit présent pour récupérer les données ? Comment se situe le 15^{ème} sur l'échelle de la sécurité ? Ne faudrait-il pas prévenir des lieux d'implantation ? → **Nicolas DUQUESNEL** : Des bailleurs lancent une expérimentation, Paris Habitat installe des caméras aux Périchaux. Des partenaires permettent par protocole d'avoir un accès direct à ces caméras, pour récupérer le disque il faut que quelqu'un soit présent. La délinquance n'est pas élevée proportionnellement à la population et est en diminution, mais il y a des foyers connus. La plainte en ligne (pour les atteintes aux biens, d'auteur inconnu) a été expérimentée l'année dernière sur le 15^{ème}. Les emplacements des caméras sont indiqués sur le site de la Préfecture.

- **Rosine GAUTIER** : La Ligue des Droits de l'Homme est opposée aux caméras sur l'espace public : c'est une atteinte à la vie privée, et la délinquance se déplace. Le budget pourrait être utilisé pour développer prévention, police de proximité et animateurs. Qui prend le temps de vérifier que les règles sont respectées ? → **Nicolas DUQUESNEL** : Les policiers ont autre chose à faire que de regarder la vie privée du citoyen qui se promène, il ne rentrera pas dans ce jeu politique.

- **Elisabeth LINDEN** : En 2011, combien de procédures ont été transmises au Parquet grâce aux caméras ? Les motifs d'implantation sont soumis à commission départementale, mais elle ne voit pas le besoin de la caméra Cambronne/Lecourbe. → **Nicolas DUQUESNEL** : Plus de 250. Les caméras sont aussi là pour la sécurité routière, voient à 360° et zooment à 300m, elle va au-delà de ce carrefour.

- **Jean-François LE DRIAN** : Le Bal Nègre va être reconstitué au 33 rue Blomet. Peut-on dissuader les incivilités par l'installation de caméras ? **Dominique GALOIS** (au nom des copropriétés des 1, 3, 5, 6, 12 rue Copreaux et 27, 31, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 48, 52 rue Blomet) : 280 personnes pourront être accueillies dans le lieu. Il y aura des nuisances et on ne connaît pas les horaires du lieu. Comment vont-ils se garer dans le quartier, les trottoirs seront envahis de 2 roues ? Une lettre a été envoyée au Maire, qui était intervenu pour demander des recommandations, non suivies par le propriétaire qui n'a pas prévu de fumoir. Le creusement se fera à 10 m de profondeur, ce qui risque de générer des dommages pour les sous-sols voisins, or seuls deux immeubles ont été vérifiés. Il s'étonne que l'ouverture se fasse rue Copreaux là où il n'y a pas de trottoir. **Annie CHAMBAUT** : Des jeunes franchissent toujours les grilles désormais rehaussées du square de l'Oiseau Lunaire. Une caméra peut-elle être posée près des grilles du square et du local de boulistes où se réfugient les jeunes ?

Nicolas DUQUESNEL : Il n'y aura pas plus de caméras pour le moment. Des policiers viennent sur certains endroits pour réduire les nuisances. Concernant un espace vert, l'intervention dépend de la DPP, qui peut dresser un PV et appeler la police. **Valérie GIOVANNUCCI** : Concernant le Bal Nègre, le Maire a demandé la création d'un fumoir, l'insonorisation du lieu, et une vigilance face aux nuisances.

Etat des lieux des commerces de proximité

Valérie GIOVANNUCCI s'est rendue chez les commerçants avec Bernard VANDENDRIS, président de l'association de commerçants Lecourbe / Cambronne. Les principaux problèmes qu'ils rencontrent sont les occupations de leurs zones de livraison, et les verbalisations qu'ils subissent. **Gérard GAYET** : La Mairie du 15^{ème} favorise et maintient le commerce de proximité, aide les associations de commerçants, qui sont très efficaces et créent les plus belles illuminations de Paris, alors que la Ville de Paris ne finance ces illuminations qu'à 25 % contre 40 auparavant. Chaque association a ses propres animations : brocantes, vide greniers, Paris fermier, marchés du terroir... La Mairie du 15^{ème} parraine des événements de l'arrondissement : les Journées Violettes organisées fin juin par les artisans d'art de la rue Violet (une association a fait revenir 60 artisans dans cette rue, qui ont acheté plusieurs boutiques et s'y relaient), la Foire aux Vins et aux Fromages, le marché de Noël. L'axe Lecourbe/Cambronne propose des commerçants alimentaires de premier rang. Beaucoup se plaignent du problème des Roms.

Questions et réponses :

- Il y a surreprésentation des magasins de lunette rue Lecourbe. Certains commerces de la rue restent fermés, dans certains arrondissements le Maire peut préempter pour l'installation de commerces de proximité. Les faux salons de massage posent problème. Le magasin DIA met ses palettes sur le trottoir et devant les immeubles. → **Gérard GAYET** : Les opticiens ne sont pas une profession réglementée, ils n'ont pas besoin d'autorisation d'ouverture comme une pharmacie. La Mairie du 15^{ème} aurait été heureuse de disposer de cette possibilité de préemption, réservée aux arrondissements du centre, et est toujours demandeuse. Les salons, qui pratiquent des activités illicites en sous-sol, posent en effet un vrai problème. **Valérie GIOVANNUCCI** : Le service d'inspection a verbalisé DIA plusieurs fois.

- **Marie LAGUNE** s'étonne que les Roms puissent perturber le commerce, ils mendient mais ne dérangent pas. → **Des commerçants** : 5 commerçants de la rue Cambronne se sont fait voler en 15 jours, les Roms occasionnent des dégradations, urinent sur les portes, laissent des traces de doigts sur les vitrines et des saletés au sol.

Suivi depuis la dernière réunion publique :

Valérie GIOVANNUCCI : L'éclairage rue des Volontaires a été rénové fin décembre. Le trottoir devant la pharmacie angle Lecourbe/Cambronne sera élargi d'1m80. Le panneau de signalisation manquant avenue de Breteuil coté pair a été remis. Les services vont intervenir concernant les bulles dans le bitume rues Bouchut et Blomet. La rue de Sèvres sera remise en partie à double sens. La DVD met en place un projet de stationnement payant sous le métro (Sèvres/Lecourbe) et va dégager un passage pour les piétons. La gouttière de l'école Miollis est en train d'être réparée. Il n'est pas possible de rouvrir le passage traversant la DRIEA car il est privé. Le budget du Conseil sera utilisé pour changer les lattes des bancs des squares du quartier et organiser un dîner partagé au square de l'Oiseau Lunaire.

- Une habitante : Lorsqu'il pleut le passage piéton Garibaldi / Suffren est inondé. Il y a une grosse flaque d'eau au 159 avenue de Suffren.